



Chers parents,

Nous sommes fiers de vous remettre la trousse d'information *Réussir*. Nous vous recommandons de la conserver. Tout au long du parcours scolaire de votre enfant, vous pourrez y ajouter d'autres documents, comme son bulletin, le code de vie ou le projet éducatif de l'école.

Nous savons que vous avez à cœur la réussite de votre enfant. Aussi, pour toute question touchant son éducation, nous vous invitons à consulter plusieurs sources d'information à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

- La direction de votre école et son personnel peuvent certainement répondre à vos questions à propos du cheminement de votre enfant.
- Votre commissaire scolaire, élu par les citoyens de son quartier, fait valoir vos besoins auprès du Conseil des commissaires.
- Le site Internet [www.csdm.qc.ca](http://www.csdm.qc.ca) où vous trouverez par exemple, les politiques sur la résolution des différends entre les parents et l'école, le transport scolaire, les contributions financières des parents ou usagers et une foule d'autres renseignements utiles comme la liste de personnes-ressources dont l'ombudsman de la CSDM.
- Le tout nouveau service d'information Info-CSDM a été mis en place pour vous. Du lundi au jeudi, entre 11 h et 15 h, une personne attentive répond à vos questions ou vous dirige vers la bonne ressource. Comme ce service est personnalisé, nous vous invitons à laisser un message dans la boîte vocale au 514 596-CSDM (2736) en dehors des heures d'ouverture ou si la ligne est occupée.

Bonne réussite!

Directeur général

Présidente



**Commission  
scolaire  
de Montréal**